



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qui est-il ?

Nom latin : *Erinaceus europaeus*

Ordre : *Erinaceomorpha*

Famille : Erinaceidae

Taille : 23 à 30 cm (piquants : environ 3 cm)

Poids : 0.4 à 1.4 kg (poids inférieur de 30% à la fin de l'hibernation)

Habitat :

En ville ou à la campagne, il s'installe partout où il peut trouver un abri (haie, forêt, buisson, tas de bois...) et de la nourriture (lisière, tas de compost, de feuilles...).

Le hérisson est une espèce sauvage qui cohabite facilement avec les Hommes. La présence de corridors écologiques et de passages dans les clôtures ou murets lui permettent de se déplacer facilement à la recherche de nourriture.

Alimentation : Insectivore (omnivore à tendance carnivore)

Nocturne, il chasse dès le crépuscule des escargots, limaces, chenilles, araignées, sauterelles, criquets, hannetons, œufs, fruits, baies, etc. Plus rarement, il chasse des serpents, lézards, rongeurs, batraciens ou oiseaux nichant au sol.

Il se sert de son odorat et de son ouïe pour chasser. Il est capable de sentir ou d'entendre une proie enfouie dans le sol. Il fait beaucoup de bruit quand il mastique sa nourriture. Il peut s'énerver bruyamment et gratter fortement le sol ou les feuilles et déplacer la terre à quelques mètres.

A l'approche de l'hiver, il stocke la nourriture sous forme de réserves adipeuses (graisses) pour pouvoir hiberner jusqu'au printemps.

Cycle de vie :

Hibernation

Il hiberne, quand les températures sont inférieures à 10°C, dans un endroit à l'abri du froid et du vent, sous un tas de bois, de feuilles mortes, ronciers, au fond d'une grange, à l'intérieur d'un « nid » de mousse et autres végétaux, ...

Sa température, habituellement de 35.4°C, chute l'hiver à 4°C. Il peut se réveiller brièvement lorsque sa température

devient trop basse et retrouver sa température normale. Son corps agit alors comme une alarme naturelle qui l'empêche de mourir de froid ; à chaque réveil, il puise néanmoins dans ses réserves, ce qui peut lui être fatal.

Quelles que soient les conditions climatiques, le réveil définitif a lieu en avril.

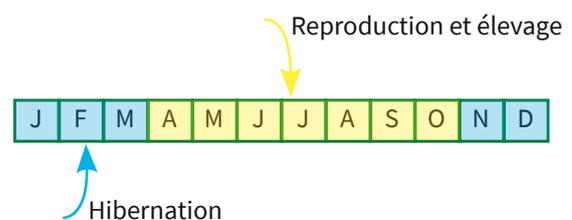
Reproduction

Le mâle et la femelle se rencontrent au printemps à la sortie de l'hibernation et se séparent après l'accouplement. La saison de reproduction se prolonge jusqu'en septembre.

Élevage (1 à 2 portées par an, 4 à 5 petits par portée)

La gestation dure une trentaine de jours. Les petits naissent aveugles, roses et nus. Les femelles s'en occupent seules et les allaitent durant 7 à 8 semaines. A 11 jours, les petits se mettent en boule. A 22 jours, ils sortent du nid. Ils peuvent émettre un sifflement à la recherche de leur mère.

Le jeune hérisson devient adulte au printemps suivant.



Prédateurs naturels : La buse variable, le grand-duc d'Europe, la chouette hulotte, le blaireau européen, le renard roux...

Menaces : Routes, piscines, feux de feuilles, granulés anti-limaces ou anti-fourmis, tondeuses, fourches, filets de protection, cavités pièges (boîte de conserve vide, tuyauterie non bouchée...), ...

Parasites : Pucés du hérisson, tiques, vers (intestinaux, pulmonaires).

Que dit la loi ?

Les **hérissons d'Europe** et leur habitat sont protégés par l'article L.411-1 du code de l'environnement et par l'Arrêté du 23 avril 2007 ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés en France.

Tout acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende, selon l'art. 415-3.

Il arrive que...

...Qu'il y ait des tiques ou des puces sur le hérisson.

Un hérisson, même en bonne santé, peut avoir des tiques. Tous les mammifères sont porteurs d'ectoparasites et ne sont pas pour autant en détresse. Les tiques ou les puces présentes ne changeront pas d'hôtes et n'infecteront pas les chiens et chats.

...Un hérisson se noie dans une piscine ou une mare.

Le hérisson aime se baigner, mais il risque de mourir d'épuisement quand il ne peut pas sortir des bassins aux parois abruptes et lisses.

...Un hérisson soit délogé de son nid.

En nettoyant son jardin, il arrive de trouver, de déranger, voire détruire, un nid de hérisson. Vous pouvez l'aider à construire, ou reconstruire, son nid.

...Un hérisson soit victime du jardinage.

Les pesticides, insecticides et raticides peuvent empoisonner directement ou indirectement le hérisson. Au printemps ou à l'automne, la première tonte ou les brûlis de feuilles peuvent le piéger.

...Un hérisson mange les œufs de mes poules.

En allant chercher les œufs de vos poules, il est rare, mais possible, de ne trouver que les coquilles vides, sur place, avec quelques traces de dents rapprochées. Il peut aussi s'agir d'un vol de fouine, de putois ou de belette...

Les solutions



Que faire si je croise un hérisson?

Le hérisson est un animal nocturne que l'on peut toutefois rencontrer en pleine journée. Cela ne signifie pas pour autant qu'il est en détresse et qu'il faut agir.

La nuit, vous pouvez le voir divaguer et chasser sur son territoire. En journée le hérisson reste généralement caché, mais il arrive parfois qu'il soit actif et se déplace vers un autre site s'il a été dérangé. Dans les deux cas, il est important de prendre le temps de l'observer à distance (sans être vu ni entendu par l'animal) pour s'assurer de ne pas ramasser un individu en bonne santé. **En cas de doute, n'hésitez pas à appeler un centre de sauvegarde** qui vous conseillera. Ramasser un hérisson sans qu'il ne soit en détresse peut avoir des conséquences dramatiques, notamment s'il s'agit d'une femelle allaitante, condamnant ainsi la portée.

Pour vous aider, voici quelques conseils à suivre.



1- Prenez le temps d'observer à distance (sans être vu ni entendu) avant d'agir

Au printemps et en été

- Vous rencontrez un hérisson en pleine nuit dans votre jardin, dans un espace public ou au bord d'une route, et qu'il est actif, il est très certainement en bonne santé. Laissez-le poursuivre son chemin en toute tranquillité.

- Vous découvrez un hérisson immobile en pleine journée, approchez-vous doucement afin de l'observer de plus près. S'il se met en boule ou pousse des grognements à votre approche, laissez-le tranquille et revenez un peu plus tard. S'il n'a pas bougé la situation peut être anormale. Si, lorsque vous observez l'animal de plus près, vous constatez qu'il est blessé (boiterie, plaie...), qu'il est infesté par des mouches, des œufs ou des larves, la situation est alors préoccupante.



Automne et hiver

- Vous trouvez un hérisson immobile dans votre garage, dans un pot de fleurs, dans le compost, ou sous un tas de bois, il est important de ne pas le déranger : il hiberne.

- Vous rencontrez un hérisson actif à l'extérieur : lorsque les températures sont plus clémentes, il peut sortir de son gîte et vagabonder à la recherche de nourriture. Le croiser ne signifie pas forcément qu'il est en détresse. Il est important de bien l'observer avant d'envisager d'agir. Ne vous précipitez pas, cela vous évitera de ramasser un hérisson en bonne santé.



2- En cas de situation anormale avérée.

Préparez un carton troué avec une litière de journaux et un tissu en polaire. Attrapez et installez le délicatement à l'intérieur. Gardez le dans une pièce au calme et contactez rapidement un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Il est important **de ne pas nourrir ni hydrater** l'animal, cela peut aggraver son état.

Puis contactez au plus vite un centre de soins de la faune sauvage habilité. <https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com>

Des tiques sont visibles sur le hérisson

La présence de tiques sur un hérisson n'est pas forcément signe de détresse. Il est important de vérifier que l'animal a un comportement "normal" et qu'il n'est pas prostré ou apathique. S'il se déplace normalement et ne montre pas de signes évidents de difficultés, il ne faut pas intervenir.

Ramassage des jeunes hérissons

Avant de les ramasser, assurez-vous qu'ils sont réellement en détresse, car un jeune hérisson en bonne santé aura de plus grandes chances de survie s'il est élevé par sa mère que s'il est rapatrié vers un centre de soins.

En cas de dérangement du nid, remplacez les individus dans le nid reconstitué et prenez le temps de vous assurer que la femelle revient s'occuper des jeunes. Pour plus d'information, consultez la fiche MFS [Ramassage jeunes](#).

Si vous trouvez des jeunes hérissons aux yeux fermés hors du nid, ramassez-les, placez-les dans un carton avec une bouillotte et un tissu polaire et contactez rapidement un centre de sauvegarde habilité.

Si vous trouvez des jeunes aux yeux ouverts et avec des piquants se baladant seuls, attendez de voir si un adulte revient. S'il ne revient pas, vérifiez si le reste de la portée n'est pas dans les environs en difficulté, puis ramassez le jeune et placez-le dans un carton et contactez un centre de soins.

Évitez de nourrir le hérisson qui s'installe dans votre jardin ; avec du lait et du pain, cela lui donne des diarrhées mortelles. **En raison du manque de données scientifiques précises, et du statut de protection du Hérisson d'Europe, la LPO ne préconise pas le nourrissage du hérisson d'Europe par les particuliers.** Le nourrir peut aussi le rendre dépendant de l'Homme et inapte à trouver lui-même sa nourriture.

Évitez les noyades, vous pouvez fixer une planche de bois rugueuse ou avec un grillage, à demi-immersée, de manière inclinée. Le hérisson pourra se hisser hors de l'eau.

Les hérissons sont des auxiliaires des cultures, ils mangent les limaces et autres invertébrés et sont donc très sensible aux insecticides. **Les alternatives aux anti-limaces chimiques** peuvent être : cendre, marc de café, sable, coquilles d'œufs pilées, aiguilles ou écorces de pins, etc.

Pour éviter qu'un hérisson ne vienne manger les œufs de vos poules, vous pouvez condamner l'accès du poulailler au hérisson tout en maintenant l'accès pour vos poules en enlevant la rampe d'accès par exemple (les poules pouvant sauter ou voler), surélever les nids, fermer le poulailler le soir ou récupérer les œufs tous les soirs.

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par Quentin de Guilhemier et Florine Blaevoet
Relecture par Anne-Laure Dugué, Nicolas Macaire, Léa Autret et Benoît Viseux (LPO)

illustrations © Cécile Rousse



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ